

*Communiqué de presse*

*Médecins en faveur de l'Environnement (MfE), le 2 octobre 2019*

**Des insecticides très toxiques à cause du stockage du bois en forêt**

## **Emploi «aveugle» de l'insecticide cyperméthrine en forêt**

L'insecticide cyperméthrine est pulvérisé en grandes quantités sur des troncs abattus dans la forêt helvétique. Il doit tenir le scolyte à l'écart. L'action de la cyperméthrine sur les organismes vivant en forêt n'a, à vrai dire, jamais été analysée avant son autorisation. Récemment le Parlement a approuvé de plus grands stocks de bois en forêt. Ceci provoque ainsi un usage corrélativement plus élevé de l'insecticide. Les Médecins en faveur de l'Environnement (MfE) exigent une interdiction de ce poison dans les bois. Car des alternatives existent.

La Loi sur les forêts interdit l'usage de pesticides, mais autorise des exceptions qui sont devenues la règle: près de 700 kilogrammes d'insecticides très toxiques ont été pulvérisés en 2018 **sur des troncs d'épicéas stockés** dans les bois. Car les scolytes p.ex. sont attirés par les troncs d'arbres coupés avec des écorces. Ils sont préventivement traités contre cela avec des insecticides. Maintenant l'emploi de l'insecticide devrait encore augmenter: le Parlement a récemment approuvé **de plus grands stocks de bois en forêt**. Ce qui est synonyme de davantage d'insecticides. Si, en revanche, le bois abattu était écorcé ou stocké en dehors de la forêt, **le poison ne serait pas nécessaire du tout**.

### **Cyperméthrine: une autorisation sans test en forêt**

Aujourd'hui, c'est le très toxique insecticide cyperméthrine qui est utilisé en premier lieu pour les stocks de bois dans la forêt suisse. Il a été approuvé pour être employé en forêt sans que l'autorité d'homologation n'ait clarifié l'action du poison dans notre écosystème forestier sensible. L'Office fédéral de l'agriculture OFAG compétent le confirme à l'ÉCOSCOPE: «Les organismes vivant en forêt, donc les espèces forestières, ne sont pas testés de manière ciblée». Autrement dit, l'OFAG a accordé l'autorisation «aveuglement». Car jusqu'à maintenant, les effets de la cyperméthrine sur les organismes vivant en forêt sont largement inconnus.

### **Peu de nanogrammes sont nocifs**

Le poison est décelable depuis longtemps sur les écorces des souches traitées. Une analyse mandatée par les MfE le prouve. Presque quatre mois après l'usage du poison sur un stock de bois à Sernftal (GL), le laboratoire cantonal de Zurich y a décelé encore 20 microgrammes de cyperméthrine par kilo de couche d'écorce extérieure. Puisqu'une pulvérisation uniforme n'est pas possible à la main, la concentration en poison peut toutefois **massivement fluctuer sur l'écorce**.

### **Les abeilles, les bourdons et les vers de terre sont en danger**

En tant qu'insecticide à large spectre, la cyperméthrine n'agit pas que contre les scolytes: les abeilles, les bourdons et les vers de terre entrant en contact avec la surface pulvérisée de l'écorce, sont potentiellement menacés. C'est ce que dit Heinz Köhler, Professeur à l'institut d'écologie et d'évolution de l'université de Tübingen: «l'absorption déjà de quelques nanogrammes par animal entraîne des

lésions neuronales et des déficits comportementaux chez les abeilles et les bourdons». Heinz Köhler considère comme inacceptable le risque pour les vers de terre. Il n'y a aucune étude sur les mille-pattes. Et les fourmis des bois? Certaines espèces de fourmis seraient même «activement combattues » avec la cyperméthrine, cela leur nuit donc énormément. Le service sanitaire apicole suisse écrit: «les fourmis comme les abeilles sont des hyménoptères: ce qui tue les fourmis **est également mortel pour les abeilles**», l'inverse est également autant valable.

#### **Le Parlement provoque l'usage d'insecticides**

Malgré cela, le Parlement a récemment approuvé de plus grands stocks de bois ronds en forêt– sans l'obligation d'écorcer les souches au préalable. Ainsi, le Parlement provoque l'usage d'encore plus d'insecticides dans les bois et donc, dans l'une de nos principales sources d'eau potable.

Ceci est une impasse. Les MfE exigent l'application systématique de l'interdiction des pesticides en forêt. Les souches abattues doivent être immédiatement retirées des bois ou écorcées de manière conséquente, ce qui est, de toute façon, nécessaire avant la transformation. L'industrie du bois doit contribuer à la protection de la forêt et de l'eau potable.

**Informations de fonds: **Encore plus d'insecticides en forêt?**, ECOSCOPE 2019 (extraits)**

#### **Contact:**

Dr Martin Forter, directeur des MfE

061 691 55 83